

Programme et inscription des **Mercredis JUIN 2022**

ALSH 3/11 ans de Bubry - **du 01/06/2022 au 06/07/2022**

Nom et Prénom de / des enfant (s) :

Date de naissance :

Nom et Prénom du responsable légal :

Numéro de téléphone en cas d'urgence :



Inscription obligatoire pour la bonne gestion de l'accueil à retourner au :

Pôle enfance jeunesse ou par mail à animation.bubry@gmail.com

Toute annulation doit être justifiée et prévenue 24h avant l'accueil pour ne pas être facturée

	Mercredi 01 juin	Présence	Mercredi 08 juin	Présence	Mercredi 15 juin	Présence
Matin	Atelier Cupcakes Plantation jardinage		Atelier nature avec Spered		Décoration des nichoirs	
Repas	Cantine		Cantine		Cantine	
Après-midi	Jeux extérieurs (Tennis Soccer)		Atelier nature avec Spered		Recherche d'habitation pour les insectes	
	Mercredi 22 juin	Présence	Mercredi 29 juin	Présence	Mercredi 06 juillet	Présence
Matin	Jeux à la Médiathèque		Départ: 10hrs Inter-co au parc de Manehouarn		Journée festive	
Repas	Cantine		Pique nique (fourni)		Cantine	
Après-midi	Jeux de coopération au parc caudan		Jeux au parc de Manehouarn		Journée festive	

Date :

Signature :



Le planning n'est pas figé et peut être amené à évoluer en fonction de la météo et des divers aléas rencontrés.

Le Pôle Enfance Jeunesse de Bubry est ouvert de 7h15 à 18h30.

Les activités commencent à 9h30 (merci de ne pas arriver après cette heure , cela perturbe les activités en cours) et se terminent à 17h00.

Les repas et goûters sont fournis.

Le planning n'est pas figé et peut être amené à évoluer en fonction des divers aléas rencontrés.

Pour s'inscrire, il faut :

- Un dossier familial dûment rempli (à retirer sur place ou sur le site de la mairie)
- Une fiche d'inscription de la période en cours complétée
- Une photocopie du carnet de santé de l'enfant
- Une attestation du quotient familial CAF 2021
- Des bons CAF ou MSA pour les ayants droits

Le centre de loisirs peut être réglé en espèces, en chèques bancaires à l'ordre du Trésor Public à réception de la facture.

Les tarifs sont soumis au quotient familial et sont visibles sur le site web de la mairie : www.bubry.fr

Attention à ne pas regrouper les factures sur un même règlement.

Pour nous contacter : 02.97.27.58.02 / 06.70.27.23.41

animation.bubry@gmail.com

Le local et les activités sont subventionnés par la CAF, la MSA du Morbihan et le Conseil départemental du Morbihan

